



Tarifs des chambres particulières (tarifs 01/01/2024)

Centre de Rééducation Fonctionnelle de TREBOUL

Chambre BASIC

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, une chaise, et un lit 90cm.

75 €

Chambre STANDARD

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, deux chaises, et un lit 90cm.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

80 €

Chambre CONFORT

Une chambre privative avec une vue parc ou château d'eau, une salle de bain privative, deux chaises, et un lit 90cm.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

95 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative, dans un environnement calme avec peu de nuisances sonores et une vue dégagée; disposant d'un d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Kit de lavage, Coffret Balnéothérapie, une consommation quotidienne à la cafétéria ainsi que la presse quotidienne.

La télévision pack Canal + inclus ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

115 €

Chambre SUPERIEURE

Une chambre au calme avec une belle exposition et une vue dégagée sur l'environnement du Centre, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, une bouilloire ou une cafetière. Une literie de 90 cm à mémoire de forme est mise à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Kit de lavage, Coffret Balnéothérapie, une consommation quotidienne à la cafétéria, la presse quotidienne, soins esthétique ou coiffure (au choix).

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique, ainsi qu'un crédit communication de 10€ sont également offertes.

145 €

⁽¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs 01/01/2024)

Centre de Rééducation Fonctionnelle de TREBOUL

Chambre PRIVILEGE

Une chambre spacieuse, très calme, avec une belle exposition et une vue dégagée sur le quartier de Tréboul ou la baie de Douarnenez, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, une cafetière Nespresso, une tablette Ipad. Une literie de 120 cm à mémoire de forme est mise à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : Kit de lavage, Coffret Balnéothérapie, une consommation quotidienne à la cafétéria, abonnement bibliothèque numérique, soins esthétique ou coiffure (au choix), petits déjeuners « plaisir », un coffret confort Fragonard d'une valeur de 118€.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique, ainsi qu'un crédit communication de 20€ sont également offertes.

250 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr